

boration avec les provinces, d'assumer notre juste part des responsabilités internationales et de fonder une société canadienne de développement qui fournira aux Canadiens de nouveaux moyens de faire des placements dans leur avenir et qui leur donnera de nouveaux encouragements à le faire.

Ce n'est pas au cours de la présente session qu'on saurait accomplir tout ce qui s'impose. Mais, si l'on m'autorise à exprimer un condensé de mes idées à titre de député de l'arrière-plan, je dirai ceci: l'on pourra bientôt, j'espère, réformer nos lois archaïques concernant le divorce et le contrôle des naissances; abolir la peine capitale; réaliser d'énormes progrès vers un idéal de justice envers nos premiers citoyens, nos Indiens et nos Esquimaux; et continuer à travailler pour rendre accessible à tous les Canadiens dans toute la mesure du possible le meilleur enseignement à tous les niveaux.

Les problèmes de notre nation ne sont ni insignifiants ni peu nombreux. Mais ses ressources ne le sont pas non plus. Aucun pays au monde n'est mieux favorisé par sa géographie, par les dons de la nature, par ses amis et par son peuple. Ce que nous considérons aujourd'hui comme les problèmes essentiels du Canada sont aussi des avantages uniques: un continent riche dont on peut jouir ensemble et une culture distincte et

diversifiée à préserver. Ce sont des appels auxquels il faut répondre, non pas des calamités à déplorer. Sous la direction du premier ministre, je sais que nous serons à la hauteur de notre tâche et que nous préserverons notre identité canadienne unique tout en renforçant notre unité nationale.

Le programme qui nous a été présenté dans le discours du trône fait appel à notre ardeur et à notre esprit créateur. Il embrasse l'au-delà de notre horizon et crée des occasions nouvelles et plus accessibles à tous les Canadiens. C'est un programme hardi, de nouveaux horizons, un plan digne de la première session d'une législature de centenaire qui fera franchir à notre pays le seuil de son deuxième siècle, rayonnant de promesses. Ce sera notre devoir, notre mise en demeure, notre mission, que d'édifier sur ces fondements un Canada meilleur dans un monde meilleur.

Monsieur l'Orateur, c'est donc avec un vif plaisir que j'appuie la motion de mon honorable ami, l'honorable représentant de Dollard (M. Goyer), et que je la recommande à votre considération.

(Sur la motion du très hon. M. Diefenbaker la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

Sur la motion de l'hon. M. McIlraith la séance est levée à 4 h. 40 de l'après-midi.

---